

CONFERENCE DE PRESSE

15 Décembre 2009

Eric Tazé-Bernard, responsable de la Multigestion de CAAM
et Président du Groupe de Travail Multigestion

Stéphane Corsaletti, Président du directoire de AAA (Asset Allocation
Advisors)

Eric Pagniez, Délégué Général Adjoint de l'AFG



Définition de la Multigestion

- > Un périmètre difficile à définir:
 - Sélection de fonds / Allocation
 - Conseil / Gestion / Suivi de gestions déléguées / « Fund hosting »
 - Fonds de fonds / Fonds de mandats
 - Contraintes d'univers sur les fonds utilisés

- > Les principales entités représentées au sein du GT gèrent plus de 30Mds d'€ et mènent toutes des activités de gestion à base de fonds ou de mandats, et en univers ouvert

Au sommaire de la conférence de presse

- 1- Etude sur les performances des fonds de fonds (S. Corsaletti)
- 2- Présentation du questionnaire de place (E. Tazé-Bernard)

La Multigestion face à la crise

- > La crise a souligné la nécessité d'une approche professionnelle et rigoureuse de la sélection de fonds et de gérants
 - La performance passée n'est pas un gage de succès futur
- > L'exigence croissante de transparence de la part des investisseurs justifie le rôle des Multigérants, dont le poids permet:
 - L'obtention d'informations très détaillées sur les gestions sélectionnées, en termes de:
 - Organisation opérationnelle
 - Suivi de la gestion
 - Accès au contenu des portefeuilles
 - La réduction des coûts pour l'investisseur final

Due diligence sur fonds externes

> Le constat:

- La crise a mis en évidence l'importance d'un processus d'analyse approfondie:
 - Les performances peuvent être trompeuses, il faut en comprendre les sources
 - L'analyse quantitative doit être complétée par une analyse qualitative approfondie, focalisée sur:
 - L'organisation de la société de gestion
 - Le processus d'investissement
 - L'équipe de gestion
 - Les caractéristiques du fonds
 - Le risque d'un fonds doit être appréhendé sous de multiples facettes
 - Indicateurs de risque financier: volatilité, VaR...
 - Indicateurs de liquidité
 - Risques organisationnels et opérationnels
 - L'agrément d'un fonds par une autorité réglementaire européenne n'est pas un gage suffisant de sécurité pour l'investisseur

Due diligence sur fonds externes

- > **Dans un premier temps, le GT s'est concentré sur les questions relatives à la société et au fonds, celles relatives au processus d'investissement et à l'équipe de gestion relevant de la spécificité de chaque Multigérant.**

- > **Questionnaire société:**
 - Informations générales: structure capitalistique, certifications, ratings, évolution des actifs gérés
 - Administration, Middle Office, Exécution
 - Organisation de la fonction Investissement
 - Contrôle interne et conformité
 - Gestion des Risques

Due diligence sur fonds externes

- > Questionnaire fonds:
 - Caractéristiques du fonds: frais, dépositaire, mode de valorisation...
 - Structure de l'actif
 - Structure du passif: qui détient le fonds?
 - Gestion du risque du fonds

Due diligence sur fonds externes

- > Principes de fonctionnement:
 - Les questionnaires de référence seront mis en ligne sur le site de l'AFG
 - Les Multigérants pourront les utiliser (en tout ou partie) dans leurs « due-diligences » auprès des sociétés de gestion analysées, en les adaptant à la spécificité de leurs besoins (sélection d'un fonds/délégation de mandat)
 - Le traitement de l'information recueillie sera évidemment laissé à la discrétion de chaque entité
 - Les questionnaires ne constituent bien entendu qu'une partie du processus d'analyse, et leur étude doit être complétée par une visite sur place et une rencontre avec le gérant

- > Les avantages:
 - Simplification du travail des sociétés de gestion interrogées
 - Le caractère public des informations demandées favorisera les bonnes pratiques au sein des sociétés

Les devoirs des Multigérants

- > Si les Multigérants exigent la transparence de la part des gérants analysés, ils s'engagent également:
 - A donner aux gérants analysés et non retenus les raisons de leur non-sélection
 - A respecter de strictes règles de confidentialité sur les documents reçus
 - À prévenir les gérants des fonds investis de leurs importants mouvements de souscriptions/rachats

Conclusion

- > La Multigestion, une activité significative au sein de la gestion d'actifs française
- > Un couple performance/risque attrayant pour les fonds de fonds
- > Des processus de sélection de fonds rigoureux et destinés à maîtriser le risque pris par l'investisseur